

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 52 (1944)

Heft: 17

Vereinsnachrichten: La flotille de la Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

période intérimaire instable du point de vue politique et économique. La dislocation des armées, le retour des prisonniers de guerre dans leurs foyers, les mouvements de populations civiles posent alors également de graves problèmes d'ordre sanitaire. Les ministères de l'hygiène, les services de santé militaires et civils et les sociétés nationales de la Croix-Rouge des pays belligérants peuvent avoir alors à assumer des tâches écrasantes, pour lesquelles le concours de pays épargnés par la guerre leur serait utile.

Les moyens de faire face à ce devoir d'entraide et de solidarité doivent être préparé d'avance. C'est pourquoi, répondant à un vœu de la Croix-Rouge internationale, la Croix-Rouge suisse adresse un appel aux médecins, pharmaciens et bactériologues suisses. Ceux qui pourraient sacrifier, le moment venu, quelques semaines ou quelques mois pour accomplir une mission à l'étranger, sont priés de s'inscrire au:

Bureau des Missions médicales
Croix-Rouge suisse
Taubenstrasse 8
Berne

Pour préparer dès à présent le personnel de ces missions, la Croix-Rouge suisse, d'entente avec le Comité international de la Croix-Rouge, organise des cours d'introduction de 13 jours. Le premier de ces cours débutera fin juin, à Berne.

Il va de soi que le départ en mission des personnes qui se seraient inscrites dépendra de circonstances aujourd'hui imprévisibles.

Croix-Rouge suisse, Bureau des Missions médicales

Le petit courrier du Secours aux enfants

Il est touchant de constater combien les enfants de nos écoles ont pris à cœur le collecte du «*Sou hebdomadaire*» dont les a chargés le Secours aux enfants.

Si le succès du «*Sou*» — qui couvrait à lui seul, l'an dernier, un bon quart des recettes totales — est dû en partie à l'organisation intelligente et à la collaboration dévouée des instituteurs, il doit, plus encore, son extension magnifique à l'enthousiasme de nos écoliers.

Des plus petits jusqu'aux plus grands, de ceux qui n'ont qu'une carte à ceux qui en dénombrent fièrement six, dix ou davantage, c'est un emballement qui ne déçoit pas.

On a donné, il y a quelques temps, à une classe de fillettes d'une de nos écoles de Genève, une composition française à rédiger sur ce titre: «*La Croix-Rouge m'a chargée d'une mission*». Comment décrire l'impression, à la fois de candeur et de vérité, qui se dégage de ces pages? Avec une grande simplicité d'expression, — pensez, elles ont tout juste dix ans — ces fillettes sont parvenues à dire ce que représente pour elles cette mission du Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse qui les veut, allant de portes en portes, parfois mal reçus, le plus souvent accueillies avec joie.

L'une d'entre elles raconte sa visite à une voisine d'assez méchante humeur et qui lui referma sa porte au nez, sans même vouloir l'entendre. Elle termine sa composition par ces quelques mots: «*J'ai fait cette réflexion tout bas, que la boulangère est profondément égoïste*».

Une autre, pleine de colère, parce qu'on avait trouvé devant elle que 10 ct. c'était trop demander pour les temps présents, s'écrie, en guise de conclusion: «*Vous mériteriez d'avoir longtemps faim, et même de n'en pas mourir, mais d'en souffrir, et c'est à ce moment que vous comprendrez les misères de la guerre*».

Une autre encore, qui avait deux petits frères, ne cessait pas de les dorloter, de les peigner, parce qu'on venait de lui prendre à la fois trois cartes de collecteurs. C'était sa manière à elle de témoigner son allégresse aux enfants tristes et affamés qu'elle voulait consoler.

Cette croisade de bonne volonté et d'aide fraternelle chez les petits peut être pour nous un exemple salutaire. Essayons de retrouver cet enthousiasme qui ne connaît ni les luttes de classes et de partis, qui ne s'arrête pas à des nuances politiques, qui ne s'embarrasse pas de ces contingences personnelles qui faussent souvent les sentiments des plus grands. Cet enthousiasme qui crée généralement chez les enfants un esprit d'émulation et non de concurrence, comme on le remarque trop souvent chez les adultes. Cet enthousiasme, enfin, qui est lapanage de la prime jeunesse et demeure une des manifestations les plus authentiques de l'esprit charitable de notre pays.

Par l'entremise du «*Sou*» de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, les enfants de chez nous secourent les enfants martyrs des pays en guerre. Y a-t-il un plus bel exemple de solidarité intégrale?

Das Rote Kreuz an der Mustermesse

In der Halle IX, gegenüber dem Haupteingang, haben das Internationale Komitee vom Roten Kreuz und das Schweizerische Rote Kreuz gemeinsam ausgestellt, um dem Besucher der Mustermesse

Einblick in ihre Arbeit zu ermöglichen. Denn in der grossen Schau schweizerischer Leistung dürfte in diesem fünften Kriegsjahr gerade der Beweis der schweizerischen Hilfsbereitschaft nicht fehlen. Grosse Bilder und Aufschriften zeigen die mannigfaltigen Aufgaben der beiden Rotkreuzorganisationen und unterstreichen ihre Verschiedenheit. FHD der Gattung 10 verteilen Prospekte und geben bereitwillig Antwort auf die verschiedensten Fragen. Rotkreuzzeitungen und Jahresberichte liegen auf. Ein Opferbecken gibt dem Besucher Gelegenheit, seinen Opfersinn zu beweisen. Der riesige Andrang von Besuchern am ersten Sonntag nach der Eröffnung zeigt, dass der Stand des Roten Kreuzes interessiert.

La flotille de la Croix-Rouge

Les transports maritimes du Comité International de la Croix-Rouge deviennent chaque jour un organe de plus en plus indispensable de sa gigantesque action de secours en faveur des prisonniers de guerre et des internés civils. Les exigences auxquelles ces transports sont soumis croissent toujours de mois en mois. En dépit de l'extrême rareté du tonnage maritime, de nouveaux bateaux sont sans cesse affrétés pour le compte du Comité International. Il faut, en effet, sans se laisser arrêter par les difficultés, trouver encore de nouvelles possibilités pour acheminer les dons destinés aux captifs. Aussi doit-on utiliser de façon complète et minutieuse le tonnage à disposition, chaque tonne transportée représentant un réconfort pour des centaines de personnes et un allègement à leur situation.

La radio et la presse suisses ont déjà annoncé que le nouveau cargo «*Caritas II*» (ex-*Spokane*) a été mis à disposition du Comité International de la Croix-Rouge par la «*Fondation pour l'organisation de transports de la Croix-Rouge*» à Bâle. C'est le 30 mars 1944 que le «*Caritas II*» a quitté Philadelphie pour accomplir sa première traversée vers un port européen.

De même, le «*Mangalore*», depuis peu au service du Comité International, a quitté le port de Marseille à la date du 25 février 1944 pour effectuer son second voyage aux Etats-Unis, tandis que le «*Caritas I*» terminait, le 3 mars, à Philadelphie, une nouvelle traversée pour le compte de la Division des Secours du Comité International.

Le bateau à moteur «*Finn*», qui compte parmi les quatre plus grands cargos du trafic atlantique du Comité International, est parti le 29 février de Buenos-Ayres, emportant dans ses cales une cargaison complète de secours qui seront déchargés à Marseille. Le total des marchandises transportées par la flotte de l'Institution de Genève dépassait, au début de février 1944, les 200'000 tonnes et atteignait déjà à la fin du même mois 209'223 tonnes représentant 20'922 wagons de chemin de fer. Le nombre des traversées aller-retour accomplies à cette époque s'élevait à 244 dont 228 sur le parcours Lisbonne—Marseille.

Romanisiertes Japanisch

Der weltumfassenden Arbeit der Zentralauskunftsstelle des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz in Genf stellen sich schon allein durch die Kriegsverhältnisse an sich gewaltige Hindernisse entgegen. Gesperrte Grenzen und unterbrochene Verkehrswege behindern die Hilfe für die Kriegsgesopfer mit jedem Tage mehr. Es sind oft aber auch sprachliche Schwierigkeiten, mit denen die Dienstzweige des Genfer Werkes zu kämpfen haben. Zwar besitzen sie einen Stab sprachgewandter Mitarbeiter, aber es kommt dennoch vor, dass Probleme auftauchen, die nur sehr schwer zu bewältigen sind. So war es z. B. der Fall bei der Anwendung des sogenannten «*romanisierten Japanisch*» im Telegrammverkehr zwischen den Tokioter Behörden und dem Internationalen Komitee vom Roten Kreuz.

Im November 1943 teilte das Kriegsgefangenenamt in Tokio (Huryojohokyoku) dem Internationalen Komitee vom Roten Kreuz mit, dass in bezug auf die telegraphischen Nachrichten über die in Japan untergebrachten Kriegsgefangenen neue Verfügungen getroffen worden seien. Nach dem Wortlaut dieser Bestimmungen dürfte ab 11. November 1943 für Telegramme nur noch das romanisierte Japanisch verwendet werden. Tatsächlich erhielt die Zentralstelle schon am 12. November das erste Telegramm in japanischer Sprache, das nach den neuen Regeln abgefasst war. Es enthielt eine Anzahl von Namen holländischer Kriegsgefangener auf Java; die Immatrikulationsnummern dieser Gefangenen wurden dabei in romanisiertem Japanisch ausgeschrieben. Die vom japanischen Kriegsgefangenenamt verwendete Umschreibungsmethode ist schon älteren Datums, wurde aber erst vor wenigen Jahren wieder aufgenommen. Sie unterscheidet sich wesentlich von jener, die man seit Anfang des 20. Jahrhunderts gebrauchte.